

ÉVALUATION DU DIOXYDE D'AZOTE (NO₂) À PROXIMITÉ D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SAINT-MARIE • GROS-MORNE • LE ROBERT 2025

> L'ÉTUDE EN BREF :

- **Objet** : Évaluation des concentrations en dioxyde d'azote (NO₂) à proximité d'établissements scolaires
- **Communes** : Sainte-Marie, Gros-Morne et Robert
- **Période** : octobre à décembre 2025
- **Cadre** : programme d'actions AIR CAP Nord

> POURQUOI CETTE ÉTUDE ?

Le dioxyde d'azote (NO₂) est un polluant principalement émis par le trafic routier. Cette étude vise à évaluer l'exposition des établissements scolaires à cette pollution, identifier les secteurs les plus impactés et vérifier le respect des valeurs de référence.

> PRINCIPAUX RÉSULTATS

- Les concentrations mesurées autour des établissements scolaires sont **inférieures à la valeur limite annuelle réglementaire (40 µg/m³)** sur l'ensemble des sites étudiés.
- **Deux sites situés à proximité des établissements scolaires investigués à Sainte-Marie dépassent la valeur guide de l'OMS (10 µg/m³)**. L'un d'eux at-

> A RETENIR :

- Les concentrations en NO₂ mesurées à proximité des établissements scolaires restent **globalement faibles**.
- **Tous les sites** investigués à proximité des établissements scolaires **respectent la valeur limite réglementaire en vigueur**.
- **Les niveaux les plus élevés sont observés à proximité de la RN1 à Sainte-Marie**, où deux sites dépassent la valeur guide de l'OMS.

teint la future valeur limite européenne de 20 µg/m³ applicable à l'horizon 2030.

- Le risque de dépassement des normes réglementaires actuelles apparaît faible pour l'ensemble des établissements étudiés.

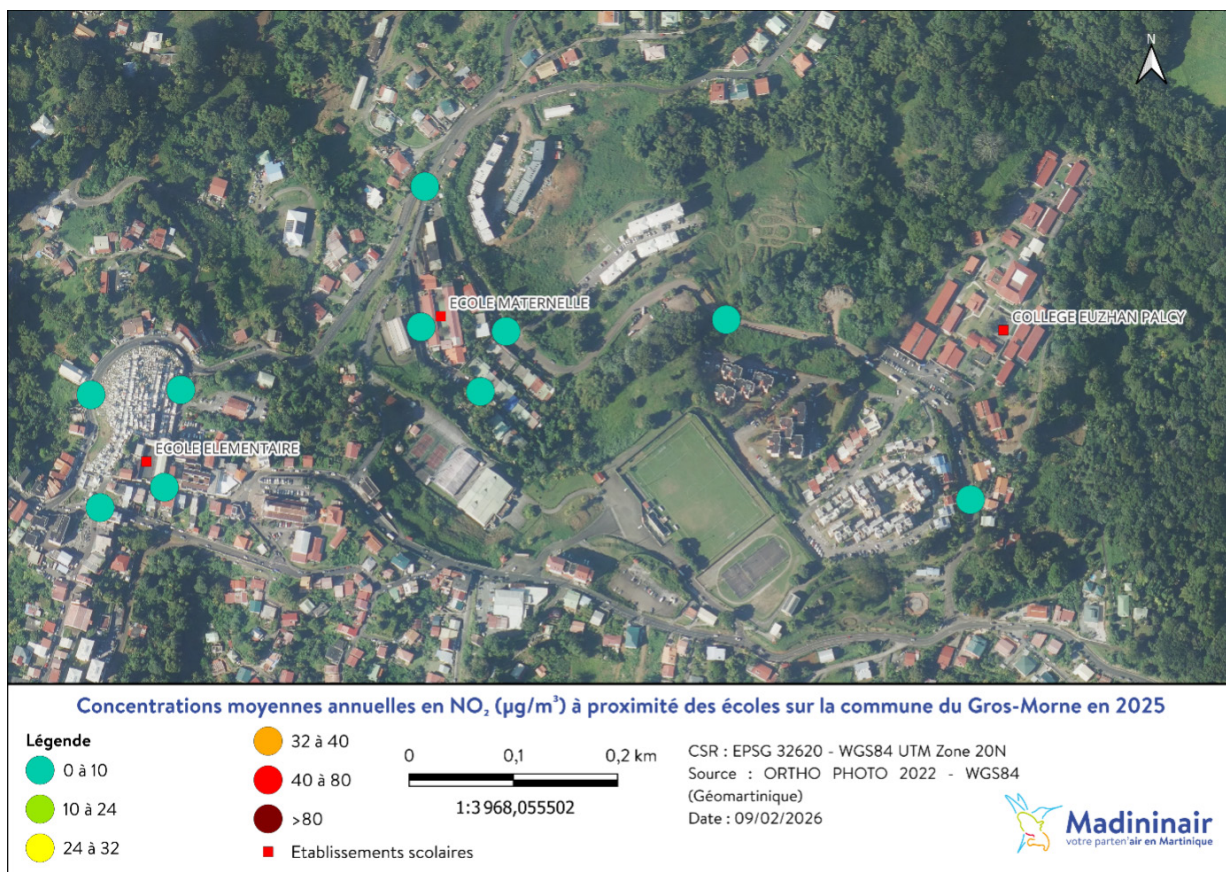
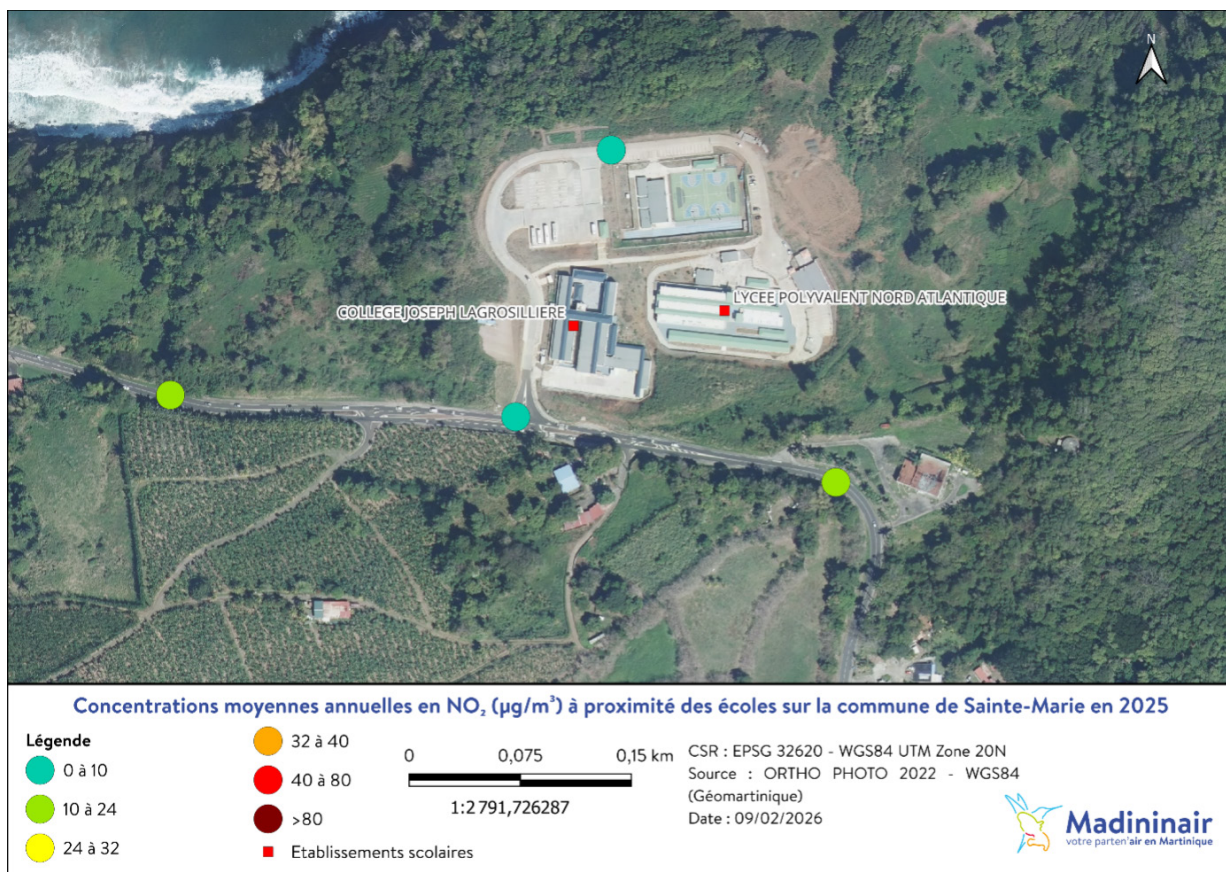
AIR, SANTÉ ET RÉGLEMENTATION : BIEN COMPRENDRE

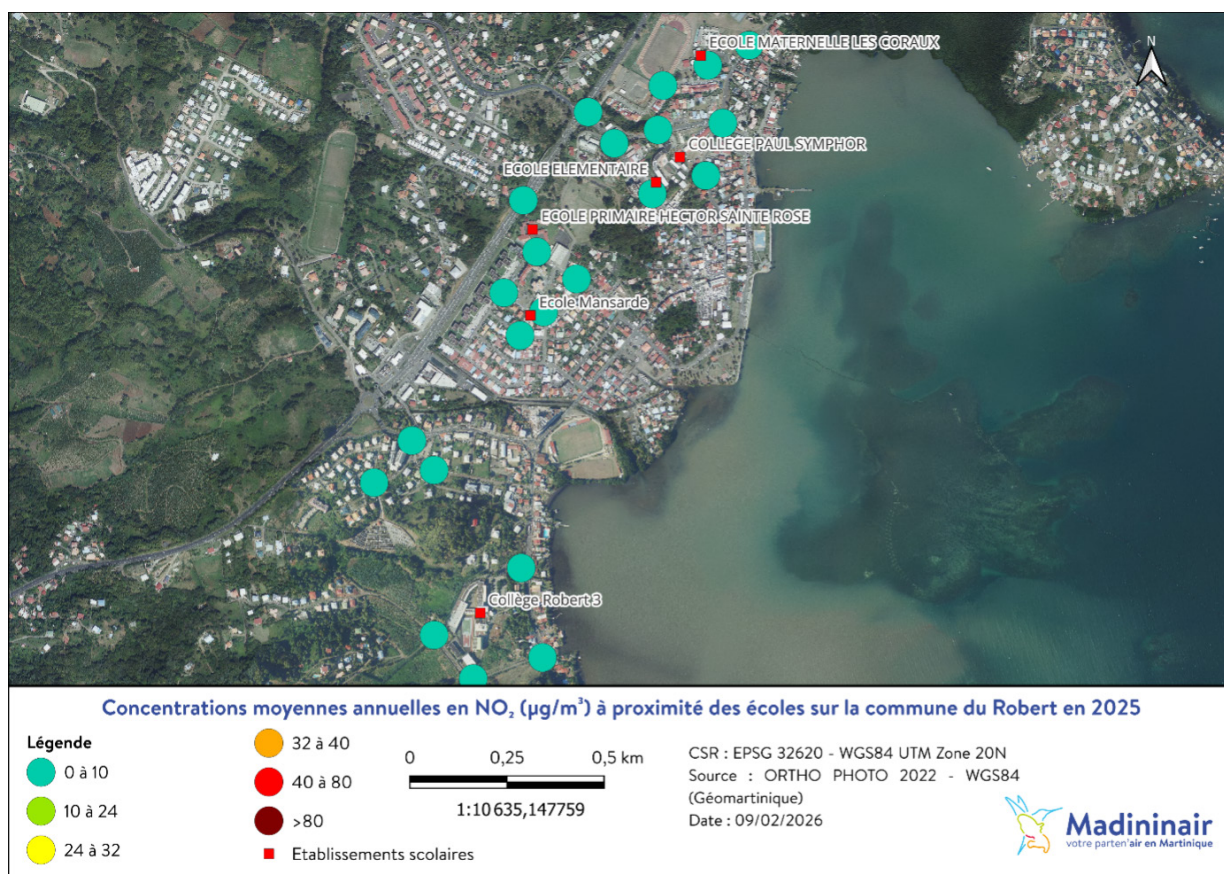
Polluant de l'air : dioxyde d'azote NO₂

- Valeur limite actuelle (France/Europe) : 40 µg/m³ en moyenne annuelle
- Nouvelle valeur limite à l'horizon 2030 (France/Europe) : 20 µg/m³ en moyenne annuelle
- Valeur recommandée par l'OMS* : 10 µg/m³ en moyenne annuelle

* Organisation Mondiale de la Santé







> COMMENT L'ÉTUDE A ÉTÉ RÉALISÉE

- Mesures réalisées à l'aide de tubes passifs.
- 4 campagnes de mesure entre octobre et décembre 2025.
- Estimation d'une concentration annuelle moyenne à partir des mesures réalisées.

LES CLÉS POUR AGIR

A l'échelle collective

- Intégrer la qualité de l'air dans l'aménagement des abords des écoles.
- Réduire les émissions liées au trafic sur les axes les plus fréquentés.
- Encourager les mobilités durables.

A l'échelle individuelle

- Privilégier les déplacements actifs ou les transports en commun lorsque cela est possible.
- Éviter de laisser tourner le moteur à l'arrêt devant les écoles.



Accéder au rapport complet sur le site de Madininair.
Scannez le QR code pour y accéder directement.

ÉTUDE RÉALISÉE PAR



Madininair
 31, rue du Professeur Raymond Garcin
 Allée des Pruniers
 97200 Fort-de-France
 Tél. : 0596 60 08 48
 info@madininair.fr
 www.madininair.fr



CAP Nord Martinique
 Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique